

Services et équipements

Offre valable, réservée à toute personne physique ou morale contractant pour les besoins directs de son activité professionnelle principale de nature commerciale, ou industrielle, ou artisanale ou libérale, domiciliée en **Martinique** ou **Guadeloupe** (hors îles du Nord) par site (même adresse et/ou numéro de téléphone), dans les zones éligibles, sous réserve de compatibilité technique et de raccordement du site en câble coaxial de l'abonné à la THD.

Les offres **Net THD pro** et **Net+ THD Pro** incluent les services suivants :

- **Accès à internet**,
- **Le raccordement THD** pour les clients éligibles (sauf si le site est déjà raccordé).

Débits du service internet et voies de recours

Débits de service internet

Débit internet théorique disponible	NET THD PRO	NET+ THD PRO
Débit descendant	Jusqu'à 100 Mb/s	Jusqu'à 200 Mb/s
Débit montant	Jusqu'à 5 Mb/s	Jusqu'à 10 Mb/s

Voies de recours

- **Le Service Clients** est disponible par téléphone au  (horaires sur business.sfrcaraibe.fr) ou à l'adresse suivante : Outremer Telecom, Service Clients, ZI Jambette, CS 90013, 97282 LE LAMENTIN CEDEX

Prix Hors Taxes (HT)

OFFRES	TARIFS
NET THD PRO	44,99 € HT/mois
NET+ THD PRO	54,99 € HT/mois

- **Location de la Box** : incluse dans le prix.
- **Frais de raccordement** : 90€ HT
- **Frais de résiliation** : les mois restants sont dus si résiliation pendant la période d'engagement.

Durée, renouvellement et résiliation


Durée d'engagement

Les offres sont souscrites pour une durée indéterminée avec un engagement minimal de 12 mois.

Résiliation

La résiliation doit être effectuée par lettre recommandée avec avis de réception adressée au Service Clients SFR (voir adresse ci-dessus) avec un préavis de 10 jours. Si la résiliation est effectuée en période d'engagement, le Client est redevable des mois restant dus.


Caractéristiques à l'attention des utilisateurs finaux handicapés

Des conseillers sont à votre disposition en appelant le  afin de vous proposer l'offre la plus adaptée à votre situation.

Autres informations utiles

- Les CGV, le Récapitulatif Contractuel et la Fiche d'Information Standardisée (FIS) forment le contrat de services.

Service Clients

Pour contacter le Service Client, composez le  accessible du lundi au vendredi de 8h à 19h.

Prérequis

Pour bénéficier des différentes offres, il est nécessaire de se trouver en zone d'éligibilité technique et géographique et d'avoir un site raccordable en câble coaxial ou déjà raccordé au réseau THD. Le raccordement à l'intérieur du site doit être effectué par un technicien habilité par SFR.

Une prise électrique disponible par équipement est nécessaire.

Pour fonctionner correctement, laBOX nécessite un PC ou un MAC.

Activation

Le raccordement et l'installation par un technicien habilité par SFR est nécessaire :

- Pour un nouveau client, la facturation débute à la livraison de la ligne.
- Durant le mois d'activation de la ligne, le montant de l'abonnement du forfait SFR est facturé au prorata temporis depuis la date d'activation. Ce montant est reporté sur la 1^{ère} facture suivant le mois d'activation.

L'activation des services Internet est effective lors de l'installation par le technicien.

Pour un client en migration, la facturation au nouveau tarif commence le 1^{er} du mois suivant l'activation du forfait SFR.

Frais de raccordement	90 €
Interventions à domicile	<ul style="list-style-type: none">Installation à domicile : 50 € mais gratuit si le service n'est pas opérationnel au départ du technicien.Dépannage à domicile : 50 € mais gratuit si le service n'est pas rétabli au départ du technicien.Annulation 48 heures avant un rendez-vous ou absence du client lors d'un rendez-vous avec le technicien : 50 €
Prise supplémentaire	40 €
Facturation du modem <small>si non rendue ou rendue endommagée en cas de résiliation</small>	100 €
Frais de suspension	15 € (en cas de suspension du Service par SFR).
Frais d'impayé	Les clients faisant l'objet d'un impayé seront facturés de frais d'impayé équivalent à 15% du montant de l'impayé, avec un montant minimum de 3 € et un montant maximum de 30 €.